

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis en séance publique à l'Espace Prévoirie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - LEROY D. - BLANDINEAU M. – Mme DILLET S. - M. BERTHOME F. – Mmes BRILLET L. - CHEVRIER B. - ROUXEL M. - RAYMOND G. - PAILLER A. – MM. TESSIER P. - LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - MOUSSEAU D. - BAUDRY K. - JOLLY F. – M. HERCBERG F. – Mme ROUSSET C.

Absents : Mme VILLERET L. qui a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

## 2020.102 - Convention relative au raccordement à l'éclairage public de caméras de vidéoprotection

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec le propriétaire et le gestionnaire de l'éclairage public, le SyDEV.

## 2020.103 - Conventions avec le SyDEV : réalisation d'un effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la proposition d'effacement de réseau route de Massotté et d'approuver les conventions à intervenir avec le SyDEV.

## 2020.104 – Aménagement écologique et mise en accessibilité des abords de la mairie, de l'école publique, de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes : approbation du plan de financement prévisionnel et demande de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le plan de financement prévisionnel du projet, et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, toutes aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cette opération.

## 2020.105 - Convention de mise à disposition du service ingénierie réseaux, voirie, assainissement au profit de la commune de SOULLANS pour les travaux d'aménagement du centre-ville

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le recours au service ingénierie réseaux, voirie, assainissement de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts pour les travaux d'aménagement du centre-ville.

## 2020.106 – Prescription de la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prescrire, par le biais d'un arrêté, la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

## 2020.107 - Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) – Prescription de la révision, définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prescrire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme avec pour objectif la modification d'une zone identifiée en STECAL pour permettre le développement d'une entreprise.

#### **2020.108 – Opération une naissance, un arbre**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'opération régionale "Une naissance, un arbre" et d'en accepter le règlement.

#### **2020.109 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau.

#### **2020.110 - SyDEV - rapport annuel 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication qui lui a été faite de ce document.

#### **2020.111 - 5<sup>ème</sup> saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5<sup>ème</sup> saison culturelle hivernale 2020 / 2021

#### **2020.112 - 5<sup>ème</sup> saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : convention de billetterie**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention de billetterie

#### **2020.113 - Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le renouvellement de l'adhésion de la commune au service de médecine préventive proposé par le Centre de Gestion de la Vendée.

#### **2020.114 - Suppression et création de deux postes d'adjoint technique**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de supprimer et de créer deux postes d'adjoints techniques

#### **2020.115 - Lotissement "Les Olivettes" : cession à titre gratuit des parcelles EV1 à EV4**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la cession à titre gratuit des lots espaces verts cadastrés à la section AN et portant les numéros 474, 475, 476 et 477 d'une contenance totale de 437 m<sup>2</sup>.

#### **2020.116 - Transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Le Clos des Guignardières »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le transfert des équipements communs du lotissement « Le Clos des Guignardières » au profit de la commune de SOULLANS.

#### **2020.117 - Budget annexe « maison médicale » - Subvention d'exploitation**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention d'équilibre du budget principal de la commune de 17 600 euros vers le budget annexe « maison médicale » - section d'exploitation.

**2020.118 – Budget annexe « maison médicale : approbation de la décision modificative n° 1**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative n° 1 au budget annexe « maison médicale » de l'exercice 2020.

**2020.119 – Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2021 avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite de 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**2020.120 – Tarifs municipaux – Année 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les tarifs municipaux 2021

**2020.121 - Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet à compter du 5 janvier 2021.

**2020.122 - Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la présentation du tableau d'information des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 22h44.

Fait à Soullans, le 17 décembre 2020  
Le Maire,  
Jean-Michel ROUILLÉ

